



la
cgt

RASSEMBLÉ·ES

LA REVUE DE L'UNION FÉDÉRALE DES CADRES, PROFESSIONS TECHNICIENNES ET INTERMÉDIAIRES
UFICT-CGT SERVICES PUBLICS TRIMESTRIEL · AVRIL 2026 · N° 4

ICTAM de la territoriale et enjeux environnementaux

Un défi majeur pour le service public
et l'intérêt général

Transition écologique

Une action publique
particulièrement
complexe
et incertaine

Budgets climatiques

Quels impacts
pour le travail
des ICTAM?

Syndicat CGT du conseil départe- mental des Yvelines

Face aux enjeux
sociaux et environne-
mentaux, la lutte aussi
doit être durable !

Démarche RSO

Innovation sociale
ou illusion durable ?

ÉDITO

Sous l'impulsion de son 53^e Congrès et de sa nouvelle Secrétaire générale, **la CGT a placé la transition écologique au centre de ses luttes**. L'urgence climatique n'est pas une fatalité, c'est un enjeu de justice sociale et environnementale qui appelle des réponses collectives fortes. Les documents préparatoires du 54^e Congrès confédéral qui sont en cours de construction avec les syndicats confirment cette orientation centrale.

Lors de son congrès de 2024, notre Union Fédérale des Ingénieur-e-s, Cadres, Technicien-n-es et Agent-es de maîtrise (UFICT-CGT) a fait des défis environnementaux un **axe prioritaire**. Convaincue que les ICTAM de la Fonction publique territoriale jouent un rôle essentiel, elle appelle à mobiliser leurs responsabilités et leur éthique professionnelle pour mener une transition écologique efficace, juste et solidaire.

En effet, des mairies jusqu'aux conseils régionaux, l'ensemble des collectivités territoriales et établissements publics ont été placés, au fil des différentes lois de réorganisation de l'administration (Loi NOTRe, Loi de fusion des régions et de renforcement des métropoles...) au cœur des prises des responsabilités politiques en matière de politiques publiques environnementales et de lutte contre le réchauffement climatique. De plus, les obligations en la matière sont régulièrement multipliées par différentes lois thématiques et règlements et leurs versions successives (Loi EGALIM, Loi dite « Climat et Résilience », Loi sur les achats durables...). La Fonction publique territoriale joue ainsi un rôle devenu majeur de par les services publics qu'elle décline au vu de ces enjeux.

Les ICTAM territoriaux-ales sont au cœur des transformations : **aide à la décision dans l'élaboration des politiques publiques, mise en œuvre des décisions, organisation du travail**. À travers leurs missions – encadrement, expertise, conduite du changement, gestion des choix numériques, conception des outils de pilotage et de mise en œuvre –, ils-elles influencent directement les actions politiques sur les impacts environnementaux et les conditions de travail. Cette position stratégique les place en première ligne pour intégrer la dimension écologique dans tous les aspects de leurs activités.

C'est pourquoi, à l'approche des élections professionnelles, l'UFICT a souhaité consacrer sa revue trimestrielle aux leviers que les Ingénieur-es, Cadres, Technicien-n-es et Agent-es de maîtrise de la Fonction publique territoriale peuvent-ouvent mettre en œuvre dans les politiques environnementales.

Emmanuelle POLEZ / François LECLERC

40 ans de l'UFICT-CGT des services publics

Retrouvez le documentaire, les podcasts des tables rondes et le livret de l'exposition sur notre site

Revue de l'UFICT-CGT des Services publics

www.cgtservicespublics.fr

ufict@fdsp.cgt.fr

Directeur-rices de la publication : Emmanuelle Polez, Jésus De Carlos

Coordination : Adrien Cassina

Conception graphique : Christine Demoor

ISSN 3097 - 6464

N° CPPAP : 0930 S 08536

Tirage, routage : Imprimerie Rivet, 24 rue Claude-Henri-Gorceix

87022 Limoges Cedex 9



Avertissement

La rédaction de ce numéro est intervenue avant les résultats des élections municipales et n'a pas pu, de fait, prendre en compte les résultats intervenus les 15 et 22 mars 2026.

Pour une bifurcation écologique

Éditer, c'est inévitablement polluer. C'est pourquoi l'UFICT-CGT des services publics s'engage à chaque étape de sa fabrication (conception, impression, diffusion) à réduire l'impact environnemental de ses publications (impression sur papier issu de forêts gérées durablement et certifié PEFC – Pan European Forest Certification soit Programme de reconnaissance des Certifications Forestières –, imprimeur certifié Imprimvert, réduction des aplats de couleurs, mises à jour régulières des bases de données...).

Écriture égalitaire

Puisque le masculin ne fait pas le neutre et que les rapports de domination s'expriment aussi dans le langage, la revue *Rassemblé-es* a opté pour l'écriture égalitaire faisant du point médian et de la féminisation des noms tant une pratique démocratique qu'une revendication en acte de la lutte contre le patriarcat.

BUDGETS CLIMATIQUES

Quels impacts pour le travail des ICTAM ?

🕒 Lecture 4 min.

Depuis 2025 et à la suite au projet de loi de finances 2024, les collectivités de plus de 3500 habitant-es doivent réaliser leur « budget vert ». Cela consiste à évaluer leurs dépenses d'investissement au regard de l'atténuation au réchauffement climatique. Quelques exemples : un bâtiment rénové thermiquement rejoindra les dépenses « très favorables », un bâtiment, certes performant mais neuf, sera « plutôt favorable », un véhicule thermique sera logiquement classé comme « défavorable ». Il est important de souligner que cette obligation d'évaluation s'étendra progressivement à 5 autres axes environnementaux : adaptation au changement climatique, biodiversité (dès cette année), ressources en eau, économie circulaire, pollution des eaux et des sols. On notera au passage la cohérence avec le Radar travail environnement, outil développé par l'UGICT-CGT (cf. infra).

Ce contexte réglementaire favorable, doublé de l'espoir de nouvelles dynamiques des mandats récents, constitue pour les ICTAM une opportunité pour promouvoir la prise en compte de ces sujets par les collectivités.

Les avantages annoncés d'une telle méthode sont multiples : elle permet d'abord de mettre sur la table ces sujets, et en particulier au sein des services comptabilité/finances/contrôles de gestion, moins habitués dans ces domaines que les services techniques, et à fortiori les services en lien direct avec la « transition écologique ». C'est donc un levier de sensibilisation pour les équipes en interne. Par ailleurs, le but affiché est d'éclairer les élus et les directions quant au niveau de maturité de l'entité, cette mise en perspective prenant tout son sens sur le temps long. La partie « verte » favorable est en croissance ? C'est plutôt bon signe. À l'inverse, si le défavorable stagne, il est probable que quelque chose coïncide ; pour reprendre un des exemples précédents, l'électrification de la flotte interne des véhicules pourrait être intensifiée, ce qui nécessite des efforts financiers, à prévoir dans un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement).

Ce contexte réglementaire favorable, doublé de l'espoir de nouvelles dynamiques des mandats récents, constitue pour les Ingénieur-es, Cadres, Technicien-nes et Agent-es de Maîtrise (ICTAM) une opportunité pour

promouvoir la prise en compte de ces sujets par les collectivités. Leur rôle d'aiguillon peut ainsi se trouver légitimé, au service d'enjeux majeurs : l'14CE (Institut de l'Économie pour le Climat) estime que les collectivités métropolitaines doivent doubler leurs efforts d'investissement climat d'ici 2030, soit 19 milliards d'euros par an ! Top 3 des domaines à intensifier : rénovation énergétique des bâtiments publics, mobilité électrique, aménagements cyclables.

Pour s'emparer de ces sujets, il est recommandé d'obtenir une présentation des travaux d'évaluation de ces budgets « verts »/budgets « climat » par le service Transition écologique ou équivalent, dans un temps dédié aux échanges avec les syndicats. Il est également pertinent pour les agent-es de se former ; de nombreuses possibilités existent, via par exemple le CNFPT, et aussi l'engagement dans des réseaux de type France Urbaine ou AFIGESE, dans un but d'échanges de bonnes pratiques avec d'autres collectivités. Cette montée en connaissances et en compétences semble indispensable pour influencer réellement ces démarches qui, si elles sont mal conçues et sans dialogue avec les agent-es, risquent d'être subies et déconnectées des réalités sociales, notamment des conditions de travail. À l'inverse, une budgétisation verte travaillée par des ICTAM impliqués aura toutes les chances de constituer des promesses enthousiasmantes pour l'avenir !

En parallèle de ces initiatives spécifiques, les questions environnementales ont été abordées de manière récurrente, au gré des sujets traités, lors des diverses instances et réunions avec l'administration et les directions. Malgré l'absence de portage politique sur ces sujets dans cette collectivité, la démarche constante de la CGT a rendu légitimes et audibles les interventions syndicales sur les choix du département en la

DES LUTTES EN TERRITOIRES

Syndicat CGT du Conseil départemental des Yvelines

🕒 Lecture 130 min.

Au congrès du syndicat CGT du CD 78 de juin 2023, il a notamment été décidé de faire des enjeux environnementaux un axe majeur et transverse de l'activité syndicale. Depuis, le syndicat a démultiplié les initiatives pour faire vivre cette résolution (formation pour les syndiqué-es, conférence pour le personnel, consultation du personnel, déploiement du Radar travail environnement, appel à mobilisation contre un projet routier dispendieux et écocide, informations régulières, demandes d'audiences auprès des directions, du politique...).

Comme pour tout combat, cela n'a pas été un long fleuve tranquille.

matière. Sur la base de ses propositions, cela a permis au syndicat d'obtenir des avancées telles que :

- La création d'un axe de formation professionnelle dédié ;
- L'élargissement de la notion de circuit court aux départements limitrophes ;
- La création de cuisines locales en colège ;
- La création d'un Groupe de travail sur la contribution RH au plan développement durable ;
- Le lancement d'une étude sur les Aménagements du Temps de Travail (ATT) diminuant les impacts

environnementaux (ATT en semaine 4 jours ; aménagement d'horaires de travail adaptés aux horaires de transports en commun, aux trafics...).

Cette activité syndicale, dans la continuité, a également élargi la sphère des sympathisant-es et la syndicalisation, particulièrement pour les ICTAM. Comme pour tout combat, cela n'a pas été un long fleuve tranquille, la détermination syndicale n'a pas empêché certains reculs, en particulier du fait des choix politiques austéritaires. Surtout, les avancées obtenues ne sont que des premiers pas, de nombreuses propositions et revendications restent insatisfaites. C'est une lutte qui s'inscrit dans la continuité. Comme le dit le syndicat, face aux enjeux sociaux et environnementaux, la lutte aussi doit être durable ! On ne lâche rien !

Le syndicat CGT du Conseil Départemental des Yvelines et ses Établissements Publics interviennent pour l'ensemble du personnel du CD et de nombreux satellites, regroupant près de 4 000 agent-es dont près de 1800 ICTAM. Retrouvez toute l'information des camarades CGT du CD 78, leur dossier complet du Radar, leurs publications (Feuille de Chou et InfosBrèves) sur leur site <https://cd78.syndicatcgt.fr/>

DÉMARCHE RSO

Innovation sociale ou illusion durable ?

🕒 Lecture 130 min.

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales développent des démarches de responsabilité sociétale des organisations (RSO) intégrant enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans leur fonctionnement, en référence notamment aux objectifs de développement durable de l'ONU.

À la métropole de Toulouse, cette orientation se traduit concrètement par la mise en place, aux côtés de la F3SCT, d'une Formation Spécialisée RSO (FS-RSO) au sein du dialogue social depuis 2023. Chargée d'évaluer l'impact de ces politiques sur l'organisation du travail et les conditions des agent-es, ses travaux portent, par exemple, sur l'adaptation aux vagues de chaleur, la gestion environnementale du patrimoine ou encore les effets du numérique. Plus largement, la collectivité met en avant des actions sur la gestion des ressources, les achats responsables, l'évolution des métiers, l'égalité professionnelle, les VSS ou la transparence, en associant les agent-es à ces transformations, sans toutefois de participation aux instances de pilotage relatives aux transitions.

La pérennisation de cette FS-RSO après les élections professionnelles de décembre 2026 pourrait permettre à cette instance innovante d'accroître la portée de ses échanges, en leur donnant un caractère plus opérationnel, en évitant d'être essentiellement un lieu de communication pour l'employeur, désireux de valoriser

Au regard de l'importance cruciale des enjeux pour les années à venir, cette instance encore expérimentale nécessiterait une meilleure prise en considération des problématiques liées aux conditions de travail des agent-es à court, moyen et long terme, ce qui devrait être au cœur des préoccupations d'une Formation Spécialisée.

et communiquer sur des actions avec le risque d'un well-being washing (actions de « bien-être », à l'instar du green washing, soit des actions de verdissement). Pour l'UFICT-CGT des services publics, ces démarches posent néanmoins des enjeux de fond. Les ingénier-es, cadres, technicien-nes et agent-es de maîtrise (ICTAM) occupent une place centrale dans leur mise en œuvre : conception des politiques publiques, pilotage des projets, traduction opérationnelle des orientations. À ce titre, ils et elles sont directement confrontés-es aux contradictions entre objectifs affichés, contraintes budgétaires et réalités du travail. C'est pourquoi l'UFICT-CGT défend une approche systémique, articulant transformation écologique, organisation du travail et reconnaissance des qualifications. Elle revendique un véritable pouvoir d'intervention des ICTAM et des collectifs de travail sur les choix structurants, afin de garantir des politiques publiques réellement au service de l'intérêt général et des conditions de travail.

RADAR TRAVAIL ENVIRONNEMENT

Un outil pour les ICTAM

🕒 Lecture 1 min.

Dans le contexte des élections municipales de 2026, les choix qui seront faits dans nos collectivités peseront lourd sur la transition écologique : mobilités, urbanisme, gestion des ressources, politiques publiques locales... Autant de domaines où les ICTAM sont en première ligne.

Pour que ces transformations ne se décident pas sans celles et ceux qui font vivre les services publics au quotidien, l'UGICT-CGT met à disposition le Radar travail et environnement. Cet outil permet aux équipes syndicales d'analyser l'impact environnemental des activités de leur collectivité – bâtiments, déplacements, achats, organisation du travail ou politiques publiques – et de construire des propositions concrètes pour les transformer.

En s'appuyant sur l'expertise du travail réel, le Radar ouvre un espace de débat et d'intervention des ICTAM dans les choix qui concourent à façonner les politiques publiques locales.

À l'heure où s'installent de nouveaux exécutifs municipaux, c'est un levier pour porter des services publics territoriaux à la fois plus justes socialement et plus soutenables écologiquement.



Repères revendicatifs de l'UFICT-CGT des Services publics

Pour lier progrès social et écologique au moyen d'une transition efficace, juste et durable et de services publics renforcés et émancipateurs, l'UFICT-CGT revendique :

La création de droits environnementaux ambitieux pour les agent-es territoriaux

- Faire de l'environnement une mission centrale des services publics ;
- Garantir l'intégration de la transition environnementale dans les missions des ICTAM dans le but de promouvoir des modes de gestion respectueux de la planète et des travailleuses et travailleurs et un modèle de progrès fondé sur le développement humain durable ;
- Installer un droit d'alerte éthique et un droit d'alerte technologique pour prévenir les dérives du numérique ou de l'IA et l'intégration de la « compétence environ-

nementale » pour les CST et les F3SCT afin notamment d'obliger à des études d'impacts préalables à toute modification des organisations, dont numériques, en y intégrant les impacts environnementaux...

Des formations et une structuration pour outiller les agent-es territoriaux face à ces enjeux

- Intégrer les questions environnementales dans la formation initiale et continue des ICTAM ;
- Développer de nouveaux métiers liés aux politiques publiques vertes (recyclage, énergies renouvelables, agriculture locale pour les écoles...).

Pour aller + loin



Le numéro 678 de l'hiver 2023 du Journal trimestriel OPTIONS de l'UGICT CGT « Transition écologique : au travail ! »



Chapitre 5 Environnement. Baromètre économique de la CGT Edition 2025 CGT



Le site de l'ADEME



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une action publique particulièrement complexe et incertaine

Comment mettre en œuvre des politiques écologiques durables quand elles reposent sur des financements incertains, des appels à projets complexes et des cadres institutionnels mouvants? Les travaux de recherche sur les collectivités territoriales mettent en lumière une action publique environnementale en pleine construction, où les ingénieur-es, cadres, technicien-nes et agent-es de maîtrise (ICTAM) jouent un rôle central.

🕒 Lecture 4'

Entretien avec Géraldine Rieucou, professeure des universités en économie à l'université de Picardie Jules Verne.

Comment caractérisez-vous l'action publique environnementale dans les collectivités territoriales?

L'action publique liée à la transition écologique est particulièrement complexe et incertaine. Elle touche simultanément de nombreux domaines – bâtiment, mobilité, biodiversité, énergie... – et suppose des expertises scientifiques et techniques en évolution permanente. Cette incertitude peut être renforcée par les modes de gestion contemporains de l'action publique, notamment sous l'effet du New Public Management : diversité des dispositifs institutionnels, gestion par projets, nécessité de se conformer à et de produire des indicateurs. Les agent-es doivent remplir des dossiers souvent complexes, ce qui est chronophage. Pour autant, ces dispositifs constituent aussi des ressources. Les ICTAM développent des compétences pour mobiliser ces outils et aller chercher les financements nécessaires à leurs projets.

Quel rôle jouent les ICTAM dans ces transformations?

Malgré les incertitudes, les ICTAM que nous avons rencontrés (DGS, DGA, chargé-es de mission) composent avec les cadres institutionnels, développent des coopérations entre eux et avec d'autres collectivités, et participent à convaincre leurs collègues et leurs hiérarchies du bien-fondé des politiques environnementales. Les données sur les métiers verts² illustrent l'importance de leur rôle. Cette surreprésentation souligne le rôle déterminant des collectivités dans la mise en œuvre concrète de la transition écologique. Elle s'explique notamment par la présence de métiers techniques, comme celui de jardinier-ère, très représentés dans les collectivités.

Les questions budgétaires représentent-elles un frein majeur?

C'est effectivement une source importante d'incertitudes. Lors de nos entretiens réalisés en 2022 et 2023, les agent-es évoquaient la montée en puissance du Fonds vert³, qui ouvrirait de nouvelles perspectives. Mais l'accès à ces finance-

ments reposait déjà sur des appels à projets, ce qui crée une incertitude supplémentaire. Aujourd'hui, la réduction des crédits accentue les inquiétudes. Les agent-es dénoncent la difficulté à construire des politiques de long terme. Certain-es témoignent avoir obtenu le financement initial d'un projet, sans pouvoir en garantir la poursuite faute de moyens complémentaires.

Comment la transition écologique transforme-t-elle le travail des ICTAM?

Elle repose largement sur une dynamique de mobilisation collective. Les collectivités cherchent à « embarquer » les équipes et les habitant-es dans ces transformations. Les ICTAM participent à cette mise en récit tout en conservant un regard critique, notamment lorsque le discours écologique masque une augmentation des charges de travail ou un manque de moyens.

« La fonction publique territoriale représente environ 7,5 % de l'emploi total en France, mais elle concentre près de 28 % des emplois dits « verts »¹ »

verts de la république ». Beaucoup expliquent que la transition écologique redonne du sens à leur travail et renforce leur attachement au service public. Mais cet engagement doit être soutenu par des moyens, de la formation et une véritable reconnaissance professionnelle.

Quel regard portez-vous sur l'engagement des agent-es territoriaux-ales?

Il est très fort. Nous avons rencontré des professionnelles profondément investies qui se définissent parfois comme des « hussards

1 D'après l'enquête Emploi de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), en 2021, la fonction publique territoriale représentait 7,5 % de l'emploi total, mais 28 % des « emplois verts » (calculs de Mathilde Guergoat-Larivière et Mathis Bachelot, 2023, « Quelle est la qualité des emplois verts en France? », AOCmedia, octobre.).

2 Selon l'INSEE, les **métiers verts** sont des professions dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent directement à mesurer, prévenir, maîtriser ou corriger les atteintes à l'environnement. Ils incluent notamment les activités liées à la gestion des ressources naturelles, à la protection de la biodiversité, au traitement des déchets, à l'efficacité énergétique ou encore à la prévention des pollutions (<https://www.insee.fr/fr/information/6050093>).

3 Le **Fonds vert** est un dispositif financier créé par l'État français en 2023 pour soutenir les collectivités territoriales dans leurs projets de transition écologique. Il finance notamment des actions liées à la rénovation énergétique, à l'adaptation au changement climatique, à la préservation de la biodiversité ou à la réduction de l'artificialisation des sols, principalement via des appels à projets. Le Fonds vert a été particulièrement diminué cette année en passant de 1,15 milliard d'euros en 2025 à environ 840 millions en 2026.

REPÈRES

Collectif ICTAM et enjeux environnementaux

L'UFICT-CGT Services publics contribue à construire des réponses collectives fortes autour de la transition écologique dans le service public. Elle travaille en ce sens à la mise en exergue et à la réflexion autour de nouveaux leviers d'action du rôle stratégique des ICTAM territoriaux-ales.

Pour y répondre, l'UFICT met à la disposition des syndicats et de leurs mandaté-es affilié-es un collectif « ICTAM territoriaux-ales et enjeux environnementaux ». Elle prépare également une journée d'étude dédiée à cette thématique.

L'enjeu impératif de justice sociale et environnementale étant étroitement mêlé au travail et à l'activité syndicale interprofessionnels, l'UFICT est fortement impliquée dans le Collectif Environnement et Appareil productif de l'UGICT CGT qu'elle co-anime.

Elle s'inscrit également dans l'innovation éco-syndicale en contribuant au déploiement d'outils tels le *Radar environnemental* de l'UGICT-CGT qui permet aux syndicats et aux agent-es territoriaux-ales de co-construire une expertise collective et des revendications environnementales adaptées à leurs réalités locales.

Égalité réelle femmes-hommes : un enjeu de déontologie et de justice sociale

Le 8 mars 2026 a rappelé une évidence : l'égalité formelle ne suffit pas. Malgré des avancées symboliques (constitutionnalisation de l'IVG, abolition du devoir conjugal), les inégalités persistent dans la fonction publique territoriale, où 61 % des agent-es sont des femmes souvent en temps partiel imposé et précaires. L'écart salarial de 7,8 % dans la fonction publique territoriale, la pénibilité accrue de leurs métiers (santé, médico-social) et la remise en cause des droits (autorisations d'absence, santé hormonale) révelent un système toujours genré.

Pour l'UFICT-CGT des services publics, la déontologie exige des actes : revalorisation des filières féminisées, fin des temps partiels subis, et application stricte des sanctions contre les employeurs récalcitrants. L'égalité ne se décrète pas, elle se construit par la mobilisation collective et des budgets à la hauteur des enjeux. Comme le martèle la CGT : « *L'égalité se gagnera toutes et tous ensemble* ».

Élections municipales 2026 : face à l'extrême droite, l'urgence syndicale et rurale

Les résultats des municipales 2026 confirmeront-ils une tendance inquiétante : l'extrême droite, du fait de sa stratégie de « dédramatisation », continue de progresser, notamment dans les territoires ruraux. Pourtant, ces communes sont en première ligne face aux défis écologiques – gestion de l'eau, adaptation aux sécheresses, lutte contre la bétonisation – que les maires d'extrême droite ignorent trop souvent.

Pour l'UFICT, la réponse est claire : le syndicalisme doit être un rempart. Dans les services publics, la montée des idées réactionnaires menace la neutralité des administrations, les droits des agent-es, et l'égalité femmes-hommes. Pire, elle risque d'instrumentaliser nos missions au service de logiques de « préférence locale » ou de discriminations.

Les ICTAM ont un rôle clé : porter des politiques publiques durables et solidaires, en s'appuyant sur leur expertise pour contrer les dérives. Leur combat est aussi celui de la CGT, qui forme et protège les collègues face aux discriminations, tout en défendant un service public émancipateur. Le message est simple : l'enjeu n'est pas seulement politique, mais syndical. Il s'agit de résister ensemble – dans les territoires, les collectivités, et nos organisations – pour que l'écologie et la solidarité l'emportent sur la haine et le repli.

L'UFICT-CGT des services publics

Rejoignez-nous !



L'UFICT-CGT des services publics incarne un syndicalisme spécifique dédié aux Cadres, Ingénieur-es, Technicien·nes et Agent-es de Maîtrise (ICTAM) de la fonction publique territoriale et des établissements publics locaux. Présente sur tout le territoire, l'UFICT-CGT des Services publics est organisée en syndicats spécifiques, en sections ou en collec-

tifs. Elle offre un espace de démocratie et d'expression pour celles et ceux qui refusent de voir leur métier dévoyé par des logiques purement comptables. Au sein de la fédération CGT des Services publics, elle porte des revendications essentielles telles que l'égalité professionnelle femmes-hommes, la transition écologique, la lutte contre l'extrême droite ou encore le déploiement démocratique et maîtrisé de l'IA...

Pour recevoir toutes nos actualités, inscrivez-vous à notre infolettre

<https://ufict-servicespublics-cgt.fr/>

Union fédérale des Ingénieur-es, Cadres, Technicien·nes et Agent-es de Maîtrise

263, rue de Paris | Case 547-1 | 93155 MONTREUIL CEDEX

Tél. 01 55 82 80 00

